

Avec eux dans la tourmente : scènes du Moyen Age : le chien de Montargis : jugement de Dieu au XIVe siècle

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **17 (1989)**

Heft 64

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVEC EUX
DANS LA TOURMENTE



SCÈNES DU MOYEN AGE

LE CHIEN DE MONTARGIS

Jugement de Dieu au XIV^e siècle.

Il n'est aucune chose au monde dont l'existence n'ait été contestée, au moins une fois, et ne fût-ce que par une seule personne. Certains philosophes nient la matière ; d'autres nient l'esprit ; d'autres se nient eux-mêmes : il n'est donc pas surprenant que des critiques, d'ailleurs très instruits, aient nié successivement la plupart des grands personnages ou des grands événements historiques. Résumant tous les doutes émis seulement depuis trois cents ans, on trouve qu'il n'est pas une des traditions historiques un peu anciennes qui puisse être complètement prouvée et à l'abri de toute contestation. Cependant si douter est souvent une nécessité, dans des limites raisonnables, croire est un besoin ; le scepticisme absolu mène à l'égoïsme, à la mort intellectuelle, comme une crédulité sans borne mène à l'esclavage de l'âme et du corps, à l'absurde.

Parmi les faits peu importants de l'histoire, qui ont été hautement relégués au nombre des contes, nous remarquons le combat du chien de Montargis.

A quoi bon mettre en question cette sorte de juge-

ment de Dieu? nous l'ignorons. Il ne nous paraît point nécessaire de nous proposer pour l'affirmative ou la négative, inventée ou réelle, l'anecdote est curieuse. En l'arrangeant pour les almanachs et les théâtres, on l'a quelque peu altérée; nous la transcrivons telle que le bénédictin Bernard de Montfaucon l'a extraite du *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, de la Colombière, tome II, p. 500, chap. XXIII.

« Il y avoit un gentilhomme, que quelques-uns qualifient avoir été archer des gardes du roi Charles V, et que je crois devoir plutôt qualifier gentilhomme ordinaire, ou courtisan, pour ce que l'histoire latine, dont j'ai tiré ceci, le nomme Aulicus; c'était, suivant quelques historiens, le chevalier Macaire, lequel étant envieux de la faveur que le roi portait à un de ses compagnons, nommé Aubry de Montdidier, l'épia si souvent qu'enfin il l'attrapa dans la forêt de Bondy, accompagné seulement de son chien (que quelques historiens, et nommément le sieur d'Audiguier, disent avoir été un lévrier d'attache), et trouvant l'occasion favorable pour contenter sa malheureuse envie, le tua, et puis l'enterra dans la forêt, et se sauva après le coup, et revint à la cour tenir bonne mine. Le chien, de son côté, ne bougea jamais de dessus la fosse où son maître avoit été mis, jusqu'à ce que la rage de la faim le contraignit de venir à Paris où le roi étoit, demander du pain aux amis de son feu maître. Puis tout incontinent s'en retournoit au lieu où le misérable assassin l'avoit enterré; et continuant assez souvent cette façon de faire, quelques-uns de ceux qui le virent aller et venir tout seul, hurlant et plaignant, et semblant, par des abois extraordinaires, vouloir découvrir sa douleur, et déclarer le malheur de son maître, le suivirent dans la forêt, et observant exactement tout ce qu'il faisoit, virent qu'il s'arrêtoit sur un lieu où la terre avoit été fraîchement remuée; ce qui les ayant obligés d'y faire fouiller, ils y trouvèrent le corps mort, lequel ils honorèrent d'une plus digne sépulture, sans pouvoir découvrir l'auteur d'un si

exécrable meurtre. Comme donc ce pauvre chien étoit demeuré à quelqu'un des parens du défunt, et qu'il le suivoit, il aperçut fortuitement le meurtrier de son premier maître, et l'ayant choisi au milieu de tous les autres gentilshommes ou archers, l'attaqua avec une grande violence, lui sauta au collet et fit tout ce qu'il put pour le mordre et pour l'étrangler. On le bat, on le chasse, il revient toujours ; et comme on l'empêche d'approcher, il se tourmente et aboie de loin, adressant les menaces du côté qu'il sent que s'est sauvé l'assassin. Et comme il continuait ses assauts toutes les fois qu'il rencontroit cet homme, on commença de soupçonner quelque chose du fait, d'autant que ce pauvre chien n'en vouloit qu'au meurtrier, et ne cessoit de lui vouloir courir sus pour en tirer vengeance. Le roi étant averti par quelques-uns des siens de l'obstination du chien, qui avoit été reconnu appartenir au gentilhomme qu'on avoit trouvé enterré et meurtri misérablement, voulut voir les mouvemens de cette pauvre bête : l'ayant donc fait venir devant lui, il commanda que le gentilhomme soupçonné se cachât au milieu de tous les assistans qui étoient en grand nombre. Alors le chien, avec sa furie accoutumée alla choisir son homme entre tous les autres ; et comme s'il se fût senti assisté de la présence du roi, il se jeta plus furieusement sur lui, et par un pitoyable aboi, il sembloit crier vengeance et demander justice à ce sage prince. Il l'obtint aussi ; car ce cas ayant paru merveilleux et étrange, joint avec quelques autres indices, le roi fit venir devant soi le gentilhomme, et l'interrogea et pressa assez publiquement pour apprendre la vérité de ce que le bruit commun, et les attaques et aboiemens de ce chien (qui étoient comme autant d'accusations) lui mettoient sus ; mais la honte et la crainte de mourir par un supplice honteux, rendirent tellement obstiné et ferme le criminel dans la négative, qu'enfin le roi fut contraint d'ordonner que la plainte du chien et la négative du gentilhomme se termineroient par un combat singulier entre eux deux,

par le moyen duquel Dieu permettroit que la vérité fût reconnue. Ensuite de quoi, ils furent tous deux mis dans le camp, comme deux champions, en présence du roi et de toute la cour ; le gentilhomme armé d'un gros et pesant bâton, et le chien avec ses armes naturelles, ayant seulement un tonneau percé pour sa retraite, pour faire ses relancemens. Aussitôt que le chien fut lâché, il n'attendit pas que son ennemi vînt à lui ; il savoit que c'étoit au demandeur d'attaquer ; mais le bâton du gentilhomme étoit assez fort pour l'assommer d'un seul coup, ce qui l'obligea à courir çà et là à l'entour de lui, pour éviter la pesante chute ; mais enfin tournant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il prit si bien son temps, que finalement il se jeta d'un plein saut à la gorge de son ennemi, et s'y attacha si bien qu'il le renversa parmi le camp, et le contraignit à crier miséricorde, et supplier le roi qu'on lui ôtât cette bête, et qu'il diroit tout. Sur quoi les escortes du camp retirèrent le chien, et les juges s'étant approchés par le commandement du roi, il confesse devant tous qu'il avoit tué son compagnon, sans qu'il y eût personne qui l'eût pu voir que ce chien, duquel il se confessait vaincu... L'histoire de ce chien, outre les honorables vestiges peintes de sa victoire qui paroissent encore à Montargis, a été recommandée à la postérité par plusieurs auteurs, et singulièrement par Julius Scaliger, en son livre contre Cardan, exerc. 202. J'oublois de dire que le combat fut fait dans l'île Notre-Dame.

» Ce duel, ajoute Montfaucon, se fit l'an 1371. Le meurtrier étoit réellement le chevalier Macaire, et la victime s'appeloit Aubry de Montdidier. Macaire fut envoyé au gibet, suivant des mémoires envoyés de Montargis. »